



ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **lundi 22 avril 2024 à 18h00**

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR - Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Ordre du jour des intercommunales : décision à prendre
- 2) Certification de Gestion forestière durable PEFC – Signature de la nouvelle Charte : décision à prendre
- 3) Police administrative : Ordonnance de police règlementant l'affichage électoral en vue des prochaines élections 2024 : décision à prendre
- 4) Acquisition du bâtiment situé rue du Village n°6 à OUFFET appartenant à BELFIUS : Accord de principe : décision à prendre
- 5) Police : divers arrêtés pris depuis le 25/03/2024 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 6) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 11/04/2024

Par le Collège,

La Directrice générale,
(S) Hélène PREVOT

La Bourgmestre,
(S) Caroline CASSART-MAILLEUX